

## DEMANDE DE BÉNÉVOLES PAR UNE ASSOCIATION

**A renvoyer au Service des APS** : par courrier au 35 bd de Beaublanc 87100 LIMOGES  
ou par mail à : [animation\\_sportive@ville-limoges.fr](mailto:animation_sportive@ville-limoges.fr)

La bourse des bénévoles est gérée par la Direction des Sports de la Ville de Limoges. Elle se charge de mettre en relation les personnes volontaires pour participer à des missions spécifiques formulées par une structure demandeuse (associations).

### ➤ Renseignements sur l'association :

Nom de l'association :

Nom du président :

Téléphone :

Mail du président :

Siège social :

Mail de l'association :

Téléphone(s) de l'association :

### ➤ Renseignements sur le(s) référent(s) de la manifestation :

Nom(s) :

Adresse :

Mail(s) :

Numéro(s) de téléphone :

Adresse de renvoi des courriers pour les bénévoles :

### ➤ Renseignements sur la manifestation :

Nom de la manifestation :

Date :

Type de manifestation :  sportive  culturelle  autres, précisez :

Activités de la manifestation (ex : course cycliste...) :

Nombre et type de public attendu :

Dotations prévues pour bénévoles :

## ➤ Besoins humains :

### Avant la manifestation

Types de tâches	Date	Horaires	Nbre de bénévoles	Compétences requises
Balisage				
Fléchage				
Montage de structures				
Transport de matériel				
Autre : Précisez				

### Le jour de la manifestation

Types de tâches	Date	Horaires	Nbre de bénévoles	Compétences requises
Balisage				
Fléchage				
Montage de structures				
Transport de matériel				
Accueil (renseignement, inscription, remise de lots...)				
Tenue de vestiaires				
Signaleurs				
Contrôleur de billets				
Placement du public				
Tenir une buvette				
Ravitaillement				
Chauffeur				
Autre : Précisez				

### Après la manifestation

Types de tâches	Date	Horaires	Nbre de bénévoles	Compétences requises
Retrait balisage				
Retrait fléchage				
Démontage de structures				
Transport de matériel				
Nettoyage				
Autre : Précisez				

Date de limite d'inscription pour les bénévoles:

*Un retour sera demandé à l'association à l'issue de la manifestation par le biais d'une fiche de suivi à renvoyer au service des APS.*